

JE VIS AVEC UNE PERSONNE POSITIVE AU COVID, QUE DOIS-JE FAIRE ?

VOUS VIVEZ AVEC UNE PERSONNE POSITIVE A LA COVID ET...

... VOUS N'ÊTES PAS COMPLETEMENT VACCINE(E)

- Vous n'avez **pas encore** reçu les doses nécessaires (3 doses) ;
- **Ou** vous avez reçu votre dernière dose depuis **moins de 7 jours** (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ou moins de 28 jours (Janssen) ;
- **Ou** vous souffrez d'une **forte immunodépression** qui réduit l'efficacité du vaccin.

... VOUS ÊTES COMPLETEMENT VACCINE(E)

- Vous avez reçu **toutes les doses** nécessaires (3 doses) ;
- **Et** vous avez reçu votre dernière dose depuis **plus de 7 jours** (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ou plus de 28 jours (Janssen) ;
- **Et** vous ne souffrez pas d'une forte immunodépression.

COMMENT COHABITER AVEC UNE PERSONNE POSITIVE A LA COVID ?

NE PAS PARTAGER L'ESPACE

- Invitez-la à rester, si possible, dans une pièce séparée, porte fermée ;
- Ne partagez pas votre lit ;
- Ne partagez pas vos objets quotidiens (serviettes de toilette, savon, couverts, assiettes, téléphone, ...);
- Ne prenez pas vos repas avec elle.

ASSAINIR VOTRE LOGEMENT

- Aérez au moins 10 minutes plusieurs fois par jour ;
- Privilégiez des ustensiles de ménage qui ne dispersent pas les poussières comme une éponge ou une serpillière (l'aspirateur est à éviter) ;
- Invitez la personne positive à :
 - o Nettoyer systématiquement les surfaces qu'elle touche (poignées de porte, meubles de salle de bains, toilettes, sols, etc., avec votre produit habituel, puis avec un produit contenant de l'eau de javel ou de l'alcool à 70°, puis rincer) ;
 - o Laver ses draps et serviettes de toilette à 60 °C pendant au moins 30 minutes ;
 - o Jeter tout ce qui peut être contaminé dans un sac poubelle à part, qu'elle mettra dans un second sac poubelle une fois fermé.

SI VOUS DEVEZ AVOIR DES CONTACTS OU PARTAGER DES OBJETS

- Que chacun se lave les mains avant et après utilisation ;
- Portez un masque ;
- Tenez-vous éloigné à plus de 2 mètres ;
- Limitez vos discussions à moins de 15 minutes.

AVOIR RECOURS A L'AIDE A L'ISOLEMENT

Si votre logement ne permet pas d'isoler la personne positive (adulte) du reste des résidents, l'Assurance Maladie pourra l'aider à trouver un autre logement pour la durée de son isolement.

